



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la susdite municipalité :

Que le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté à sa séance ordinaire en date du 6 décembre 2021, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022.

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 se tiendront le **mardi** (sauf exception) et débuteront à 20 h :

10 janvier (lundi)	3 mai	6 septembre
1 ^{er} février	7 juin	4 octobre
1 ^{er} mars	5 juillet	1 ^{er} novembre
5 avril	9 août	6 décembre

DONNÉ à Lanoraie ce 7 décembre 2021.

Brigitte Beuparlant
secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe